



COTI

Comité d'Orientation Transmission-Installation

24 mars 2022

Mon associé s'en va ... un avenir à réinventer ?

Jeunes Agriculteurs 58
Service Economie Agricole - DDT 58
Service Economie Entreprise - CA58



Mon associé s'en va ...

un avenir à réinventer ?

Bilan installations 2021 (CA 58 - DDT 58)



Focus sur les installations en sociétés (CA 58 - DDT 58)



Des solutions ?



Je remplace mon associé par
un salarié ?



Je remplace mon associé par un
associé tiers ?

Conclusion (Roger GOUDIARD)

Mon associé s'en va ... un avenir à réinventer ?

Bilan installations 2021 (CA 58 - DDT 58)



Focus sur les installations en sociétés (CA 58 - DDT 58)



Des solutions ?



Je remplace mon associé
par un salarié ?



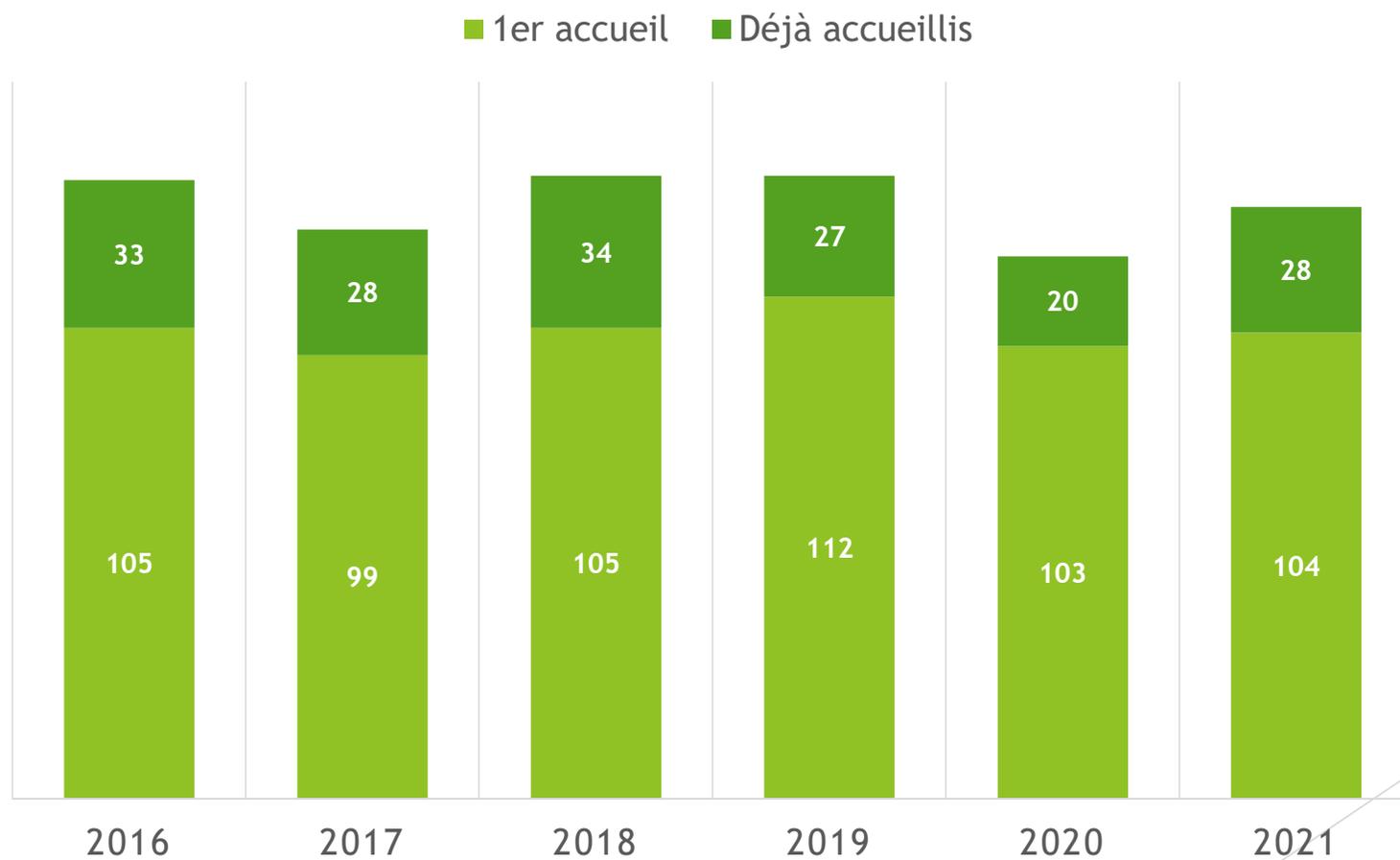
Je remplace mon associé par un
associé tiers ?

Conclusion (Roger GOUDIARD)

L'Installation au PAI



PAI en chiffres : Personnes qui souhaitent s'installer



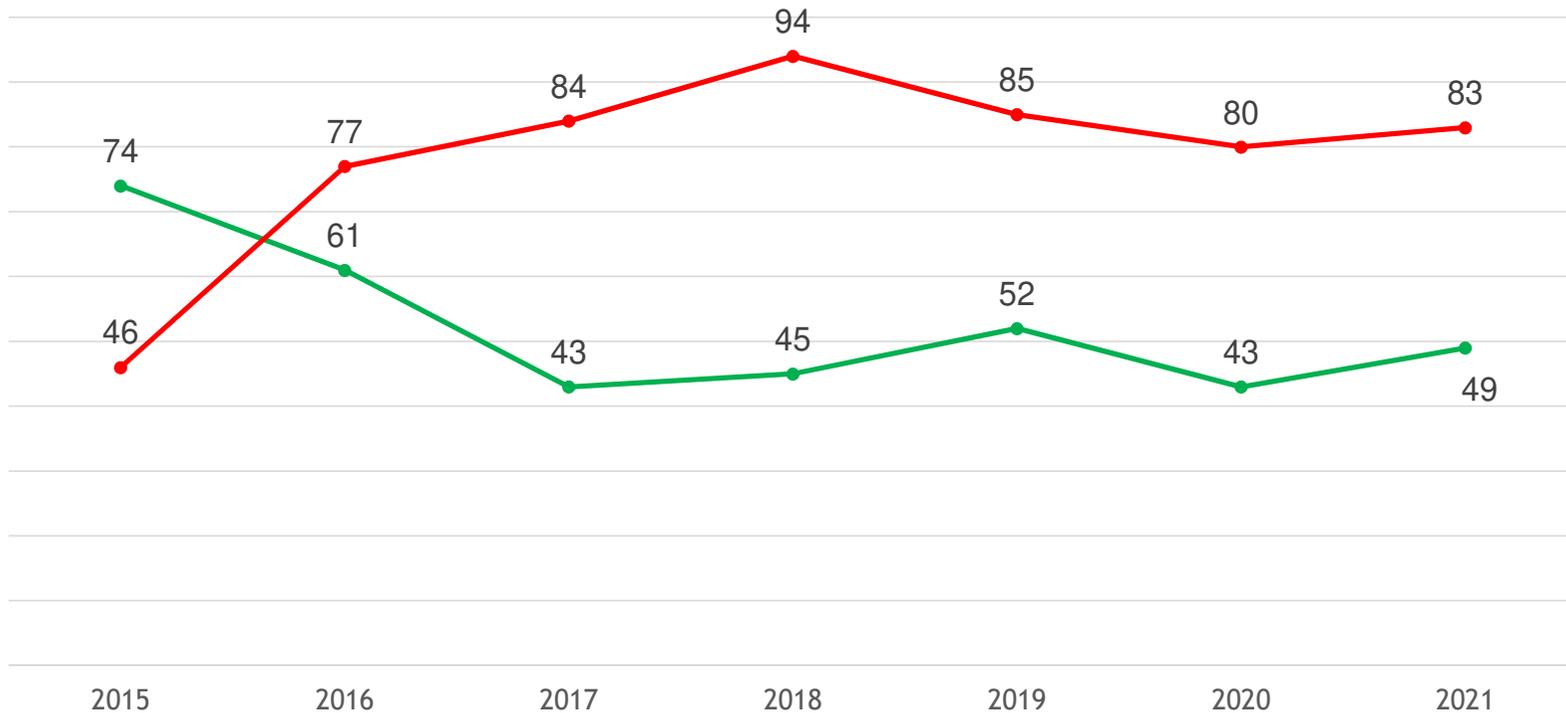
Diapositive 5

MB1

Martin BLOCH; 14/02/2020

PRODUCTION

Candidats envisageant uniquement des productions traditionnelles ou la mise en place d'au moins une production diversifiée



Productions traditionnelles :
bovins viande, bovins lait,
ovins viande, grandes cultures

Productions diversifiées :
caprins, ovins lait, vigne,
maraichage, apiculture, équins,
tourisme,...

PRODUCTION : les tendances



Forte augmentation :

- Ovins viande (24 projets)



Augmentation constante:

- Maraichage (19 projets)
- Arboriculture (15 projets)
- PPAM (11 projets)

Reste dans la moyenne :

- Grandes cultures (43 projets) retour à la normale
- Equins (13 projets)
- Volaille de chair/fermière (12 projets)
- Ferme auberge et pédagogique (10 projets) retour à la normale
- Apiculture (6 projets)
- Viticulture (6 projets)



Baisse :

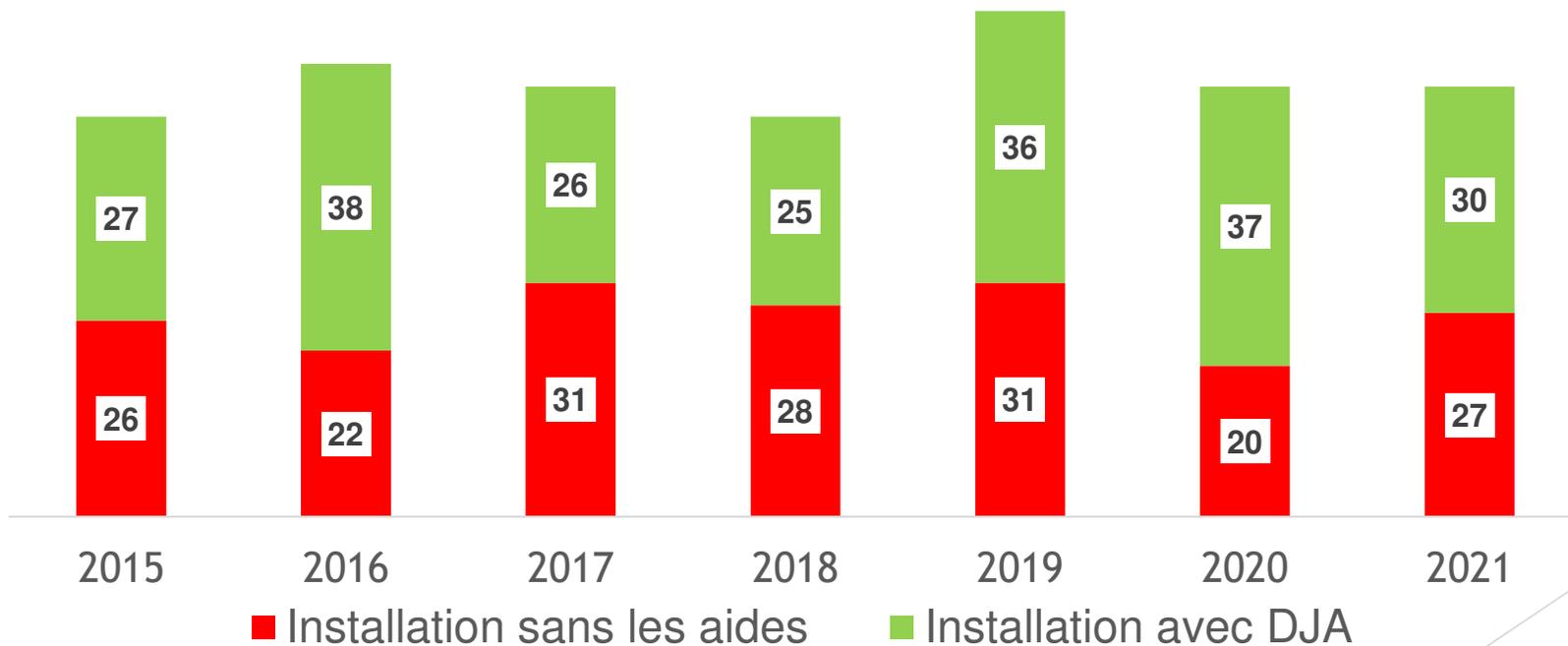
- Bovins viande (43 projets) confirme la baisse de 2020
- Volailles pondeuses (6 projets)



Installations Aidées/Non-Aidées

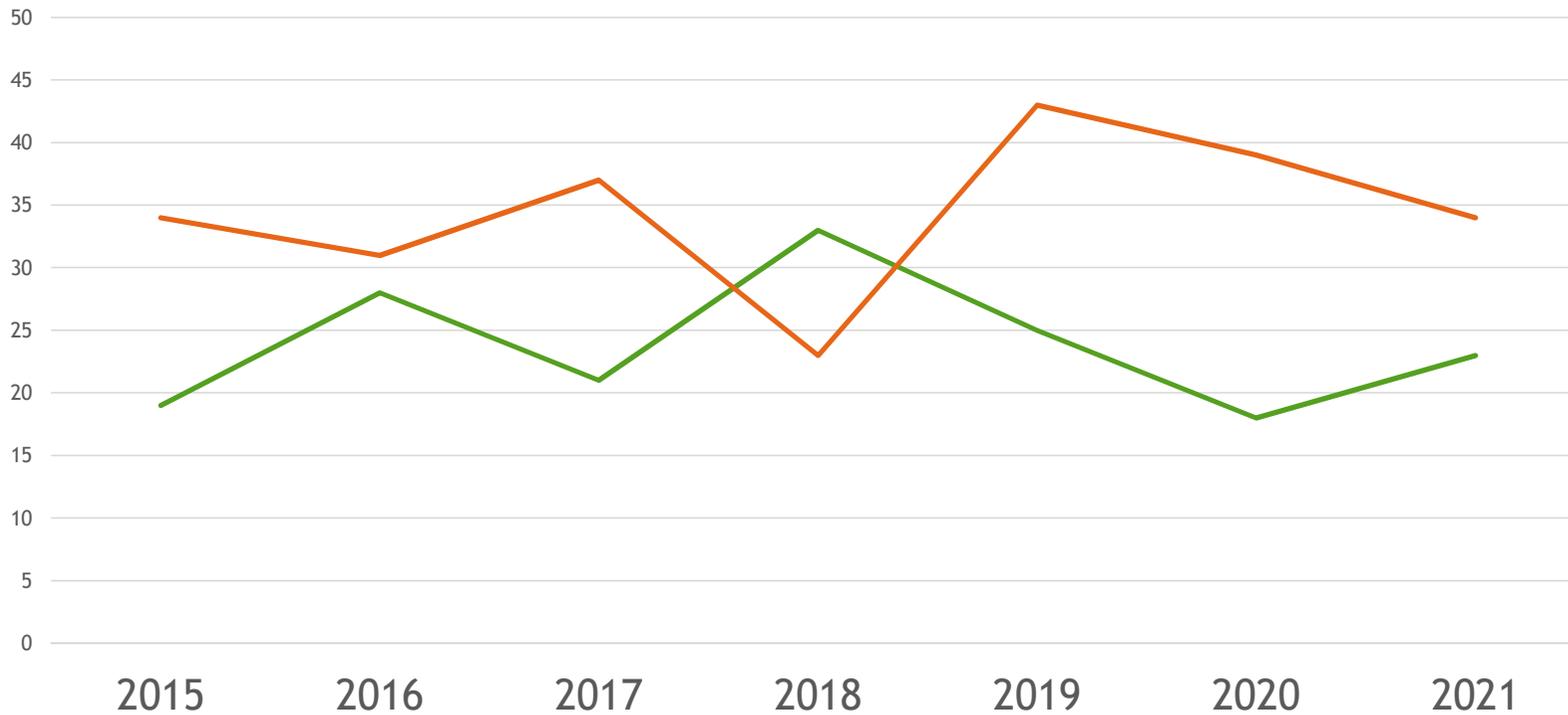


Installations Aidées et Non-Aidées Rencontrées au PAI



PRODUCTION

Installations avec uniquement des productions traditionnelles ou la mise en place d'au moins une production diversifiée

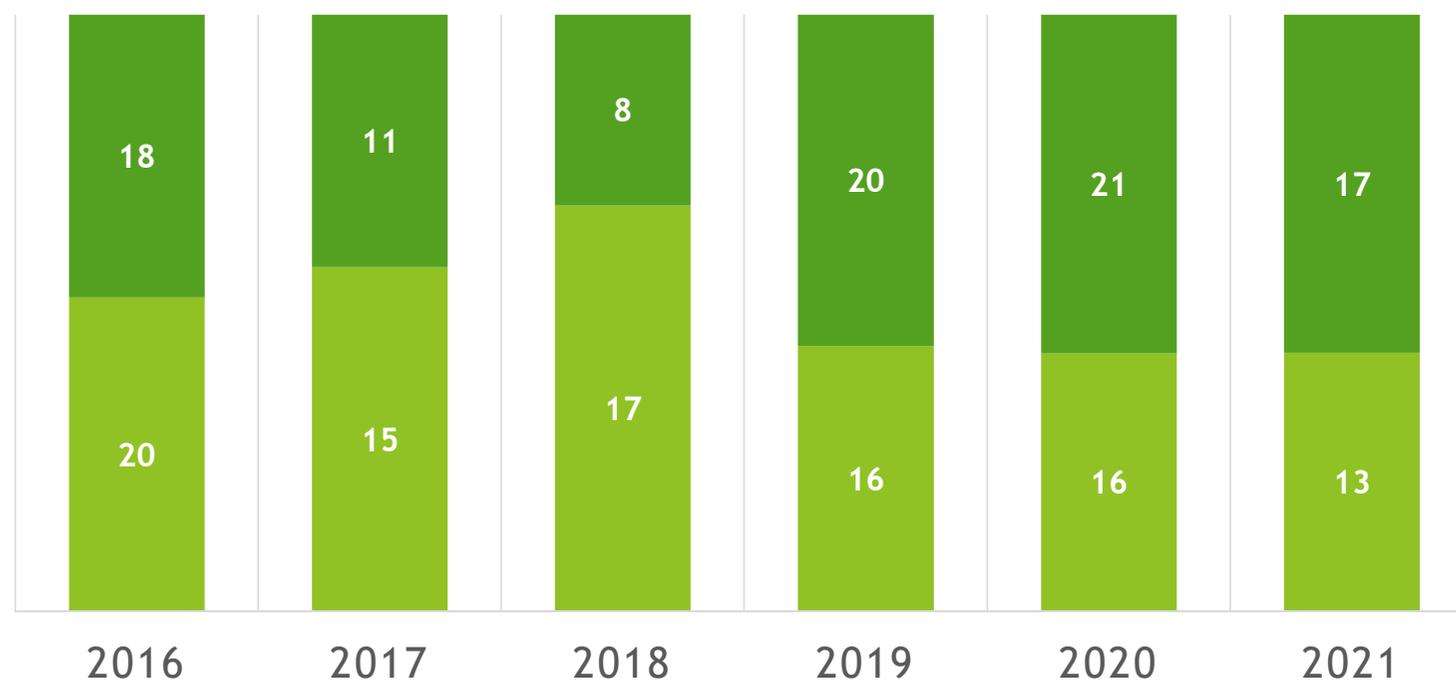


Productions traditionnelles :
bovins viande, bovins lait, ovins
viande, grandes cultures

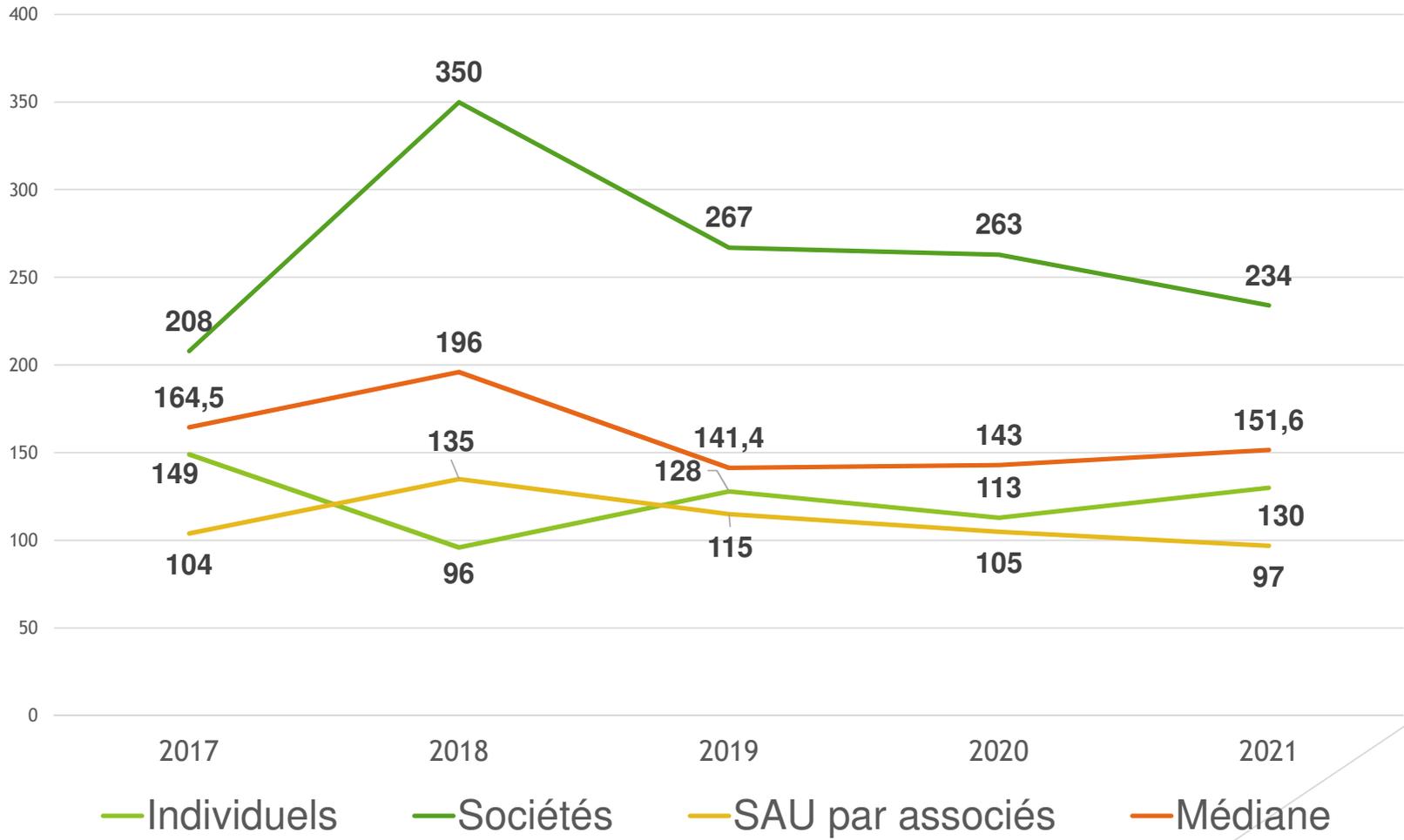
Productions diversifiées : caprins, ovins
lait, vigne, maraichage, apiculture,
équins, tourisme,...

Répartition des installations aidées :

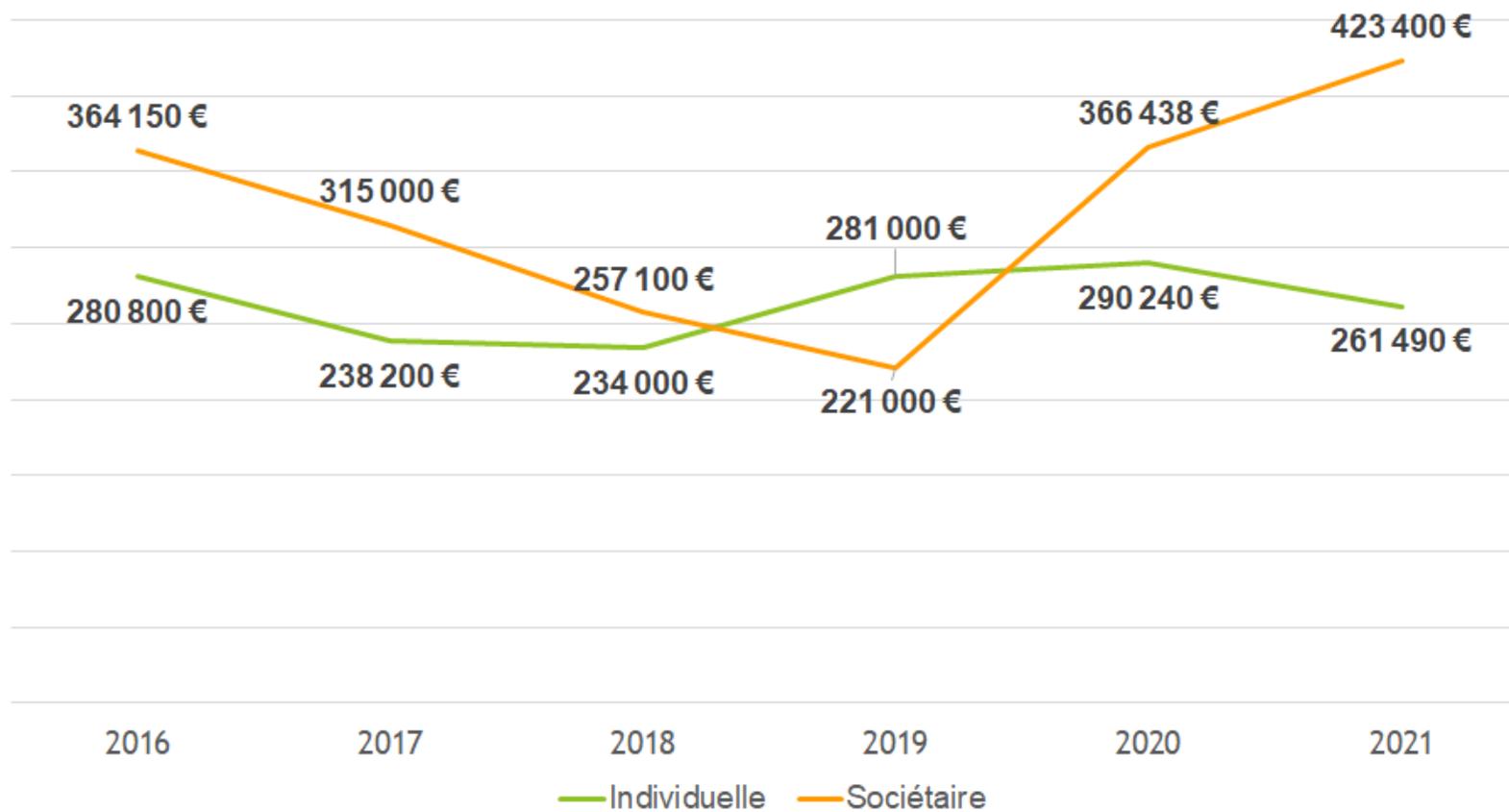
■ Sociétés ■ Individuels



SURFACE-INSTALLÉE (DJA)



MONTANT D'INVESTISSEMENT MOYEN-INSTALLÉ (DJA)



MONTANT MOYEN DJA PAR ZONE

Année	2021	
	Nb installés	Montant DJA
Montagne	6	49 067€
Défavorisée Simple	21	39 856 €
Plaine	3	36 273€

Montant moyen DJA sur le département : 41 274€

A retenir sur l'installation

► En 2021 :

- Beaucoup de projets diversifiés non retrouvés dans les installations Aidées/non aidées (*difficulté: installation viable/vivable, installations autres (ex: cotisant solidaire)*)
- Les productions dites traditionnelles restent majoritaires dans les installations aidées avec néanmoins une baisse d'attractivité pour la production bovin allaitant qui perdure pour 2021
- 30 installés avec les aides (stabilité des formes sociétaires)

A retenir sur l'installation

► En 2021 :

- Surface moyenne DJA : 97 ha (par associé) - 130 ha (individuel) (l'écart se creuse).
- Montant moyen d'Investissement : 261 490 € (individuel) - 423 400 € (société) en hausse pour les sociétés depuis 2020.
- DJA de plus en plus importante en moyenne 41 274€
variation de 27 067 € à 56 900 € par candidat

A venir

- Nouvelle Programmation 2023-2028 : Nouvelle DJA
JA BFC ont remonté leurs souhaits
- Modification interlocuteurs sur l'installation en 2023:
Transfert des compétences de la DDT vers le conseil régional
Un nouveau circuit de gestion à mettre en place
- Nouveaux outils : chambre APCA et conseil régional

Mon associé s'en va ... un avenir à réinventer ?

Bilan installations 2021 (CA 58 - DDT 58)



Focus sur les installations en sociétés (CA 58 - DDT 58)



Des solutions ?



Je remplace mon associé
par un salarié ?



Je remplace mon associé par un
associé tiers ?

Conclusion (*Roger GOUDIARD*)

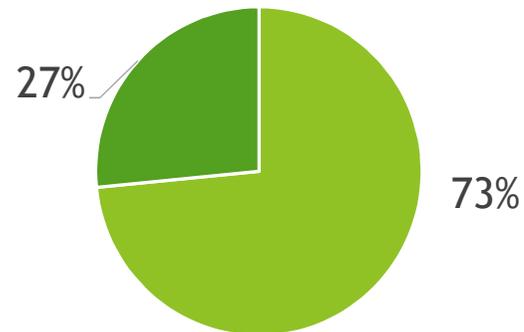
Focus sur les installations sociétaires avec les aides 2020 -2021

- ▶ Structure juridique retrouvée le plus souvent : GAEC 86 % - EARL 7 %
- ▶ 1 seul JA associé avec des tiers sur 29 installations
- ▶ 7 exploitations ont un atelier de diversification

- ▶ Les associés :
64 associés pour 26 sociétés

On note 1/4 des associés > 55 ans

Répartition des âges



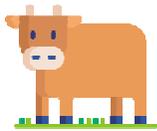
■ Associé de moins de 55 ans

■ Associé de 55 ans ou plus

Focus sur les installations sociétaires avec les aides 2020 -2021

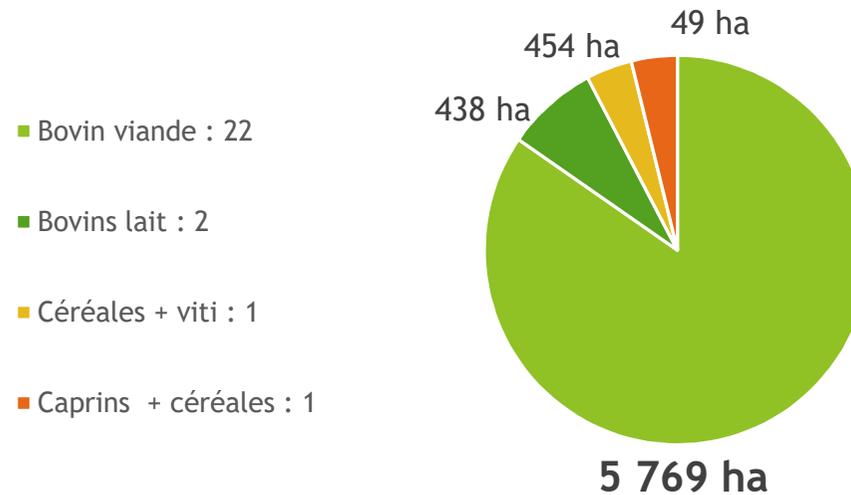


- ▶ Surface totale : 6 710 ha
- ▶ Surface moyenne par exploitation : 258 ha
- ▶ **Surface moyenne par associé : 106 ha**



- ▶ Nbre de vêlages : 3 530
- ▶ Nbre moyen par exploitation : 147
- ▶ **Nbre moyen par associé : 60**

PRODUCTIONS et SURFACES



- ▶ Pour 9 exploitations :
- ▶ Nbre d'agnelages : 2 100

Les sociétés au niveau du département

GAEC
328 exploitations
750 asso. exploitants

EARL
476 exploitations
574 asso. exploitants

Structures	Nbre de structures ayant au - un associé de plus de 55 ans	Proportion	Nombre d'associés de plus de 55 ans	Proportion
GAEC	197	60 %	255	34 %
EARL	179	38 %	200	35 %

Les sociétés et âge des associés :

Structures	Nbre de structures ayant au - un associé de plus de 55 ans	Nbre associés de 55 à 62 ans	Nbre associé de plus de 62 ans	Au moins 50% du capital social détenu par des associés de 55 ans
EARL Unipersonnelle	122	104	18	-
GAEC et EARL à 2 associés	181	176	42	108 structures
GAEC et EARL à 3 associés ou plus	73	97	18	18 structures

Dans les sociétés ayant un associé de plus de 55 ans, les productions :

Système production	Grandes cultures	Elevage	Polyculture élevage
Nombre exploitations	64	198	113
SAU	13 250 ha	45 420 ha	32 000 ha
SAU/Associé	145 ha	120 ha	150 ha
SCOP	13 000 ha	5 190 ha	14 350 ha
SFP	1 250 ha	40 230 ha	17 650 ha
Nbre VA	-	27 230	12 830
Nbre VA/associé	-	74	67
Nbre de brebis	-	5 810	1 700
Nbre brebis/associé	-	70	90
Bovins lait et caprins lait	-	-	7 structures

A retenir sur les structures sociétaires nivernaises ayant des associés de 55 ans ou plus

- ▶ Essentiellement des structures familiales avec des systèmes de production traditionnels (élevage bovin viande et polycultures- élevage bovin viande)
- ▶ 25 % de la SAU est détenue par des structures sociétaires dont au moins 1 des associés a 55 ans ou plus
- ▶ 30 % de l'effectif de vaches allaitantes est détenu par des structures sociétaires dont au moins 1 des associés a 55 ans ou plus
- ▶ 20 % de l'effectif de brebis est détenu par des structures sociétaires dont au moins 1 des associés a 55 ans ou plus

A retenir sur les sociétés :

- ▶ GAEC - lors du départ en retraite, l'associé sortant n'est pas forcément remplacé. Souvent, transformation du GAEC en EARL ou SCEA
- ▶ Les jeunes à l'installation s'orientent plutôt vers le GAEC
- ▶ Augmentation de la surface des exploitations et du nombre de vêlages par structure
- ▶ 35 % des associés ont au moins 55 ans
- ▶ Près de 50 % des structures sociétaires seront concernées par la transmission dans les 10 années à venir

Comment ces actifs d'aujourd'hui seront remplacés lors de leur départ ??

Mon associé s'en va ... un avenir à réinventer ?

Bilan installations 2021 (CA 58 - DDT 58)



Focus sur les installations en sociétés (CA 58 - DDT 58)



Des solutions ?



Je remplace mon associé par un
salarié ?



Je remplace mon associé par un
associé tiers ?

Conclusion (Roger GOUDIARD)

Je remplace mon associé par un salarié ?

La place des salariés agricoles dans la
ferme nivernaise et les modalités de
contrats



Sommaire

PARTIE I : L'ETAT DES LIEUX DU SALARIAT AGRICOLE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE ET DANS LA NIEVRE

I-1 : La répartition du salariat

I-2 : Les difficultés de recrutement

I-3 : Le groupement d'employeurs : une autre forme de salariat

PARTIE II : LE CADRE LEGAL DU TRAVAIL D'UN SALARIE ASSISTANT L'EXPLOITANT

II-1 : Le temps de travail

II-2 : Le partage de la responsabilité entre l'exploitant et son salarié



PARTIE I : L'ETAT DES LIEUX DU SALARIAT AGRICOLE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE ET DANS LA NIEVRE



I -1 La répartition du salariat :

1/ Le rapport salariés employés / établissements employeurs en BFC et dans la Nièvre en 2020

- Sur le plan national et régional

NOMBRE DE SALARIÉS EMPLOYÉS DANS L'ANNÉE

65 833
Salariés employés
dans l'année
7^{ème} région / 13



NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

7 953
Établissements
employeurs
8^{ème} région / 13



Source : données MSA 2020 rapportées par l'Observatoire emploi formation de la production agricole

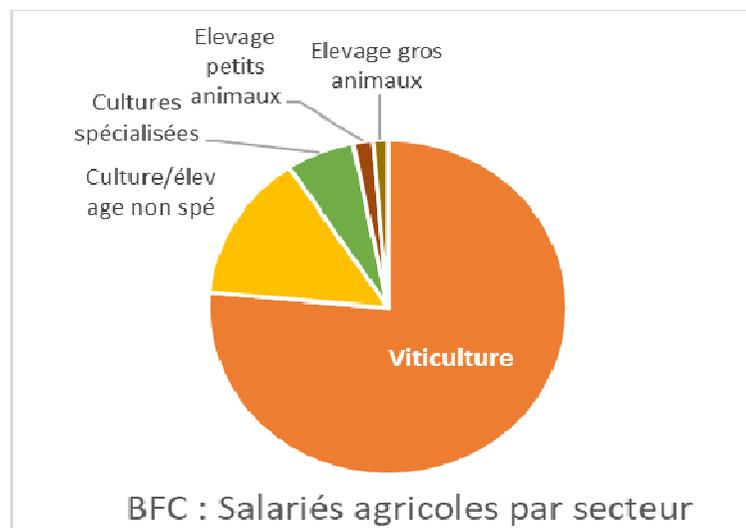


I -1 La répartition du salariat :

1/ Le rapport salariés employés / établissements employeurs en BFC et dans la Nièvre en 2020

Dans la Nièvre: 2887 salariés employés par 998 employeurs

Mais la majorité des salariés sont employés par le secteur viticole



Source : données MSA 2020 rapportées par l'Observatoire emploi formation de la production agricole

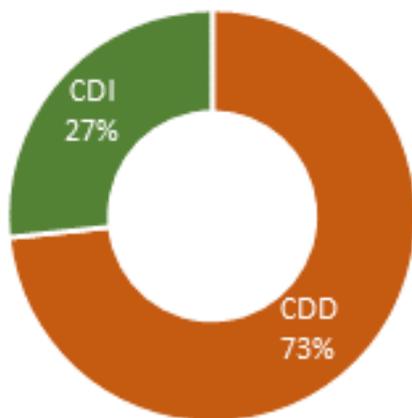


I-1 La répartition du salariat

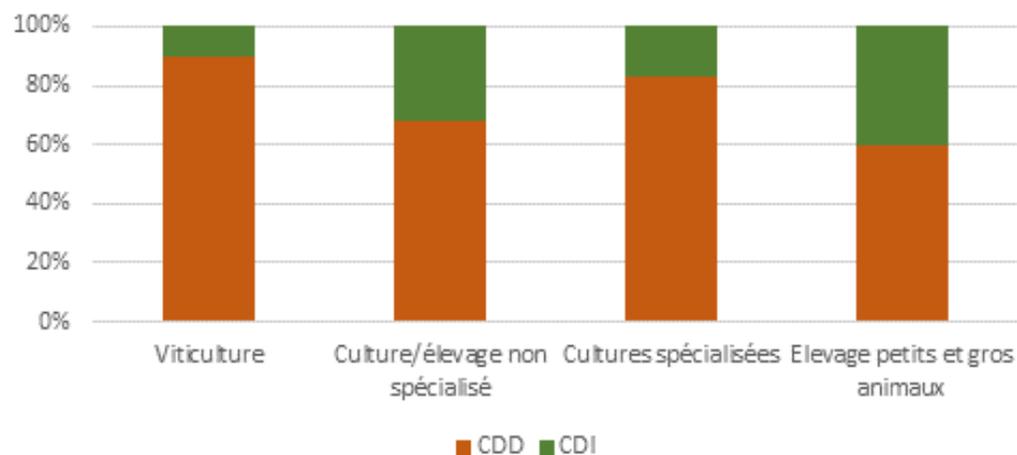
2 / Focus :

les types de contrats

Nièvre : Nombre de CDI et de CDD en cours sur l'année 2020



BFC : Proportion de CDD/CDI par secteur



Source : données MSA 2020 rapportées par l'Observatoire emploi formation de la production agricole

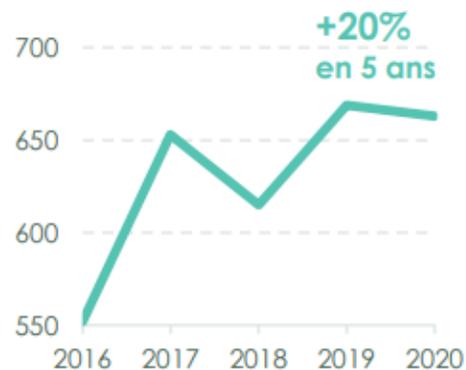
I-1 La répartition du salariat

2 / Focus :

L'emploi des cadres en BFC

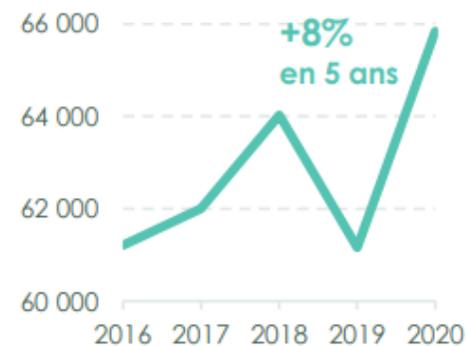
NOMBRE DE CADRES

663
Cadres
11^{ème} région / 13



NOMBRE DE SALARIÉS EMPLOYÉS DANS L'ANNÉE

65 833
Salariés employés
dans l'année
7^{ème} région / 13

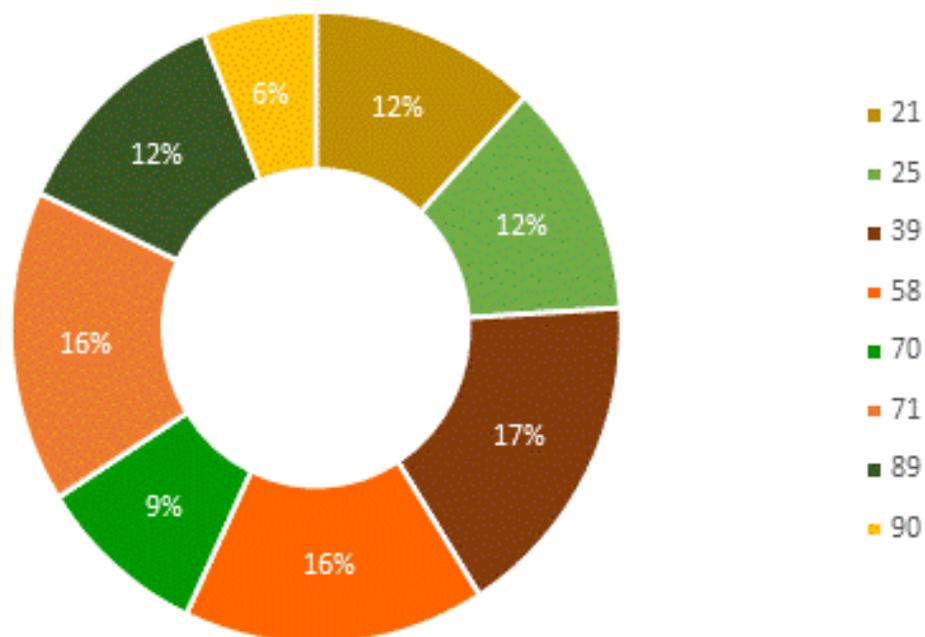


Source : données MSA 2020 rapportées par l'Observatoire emploi formation de la production agricole



I-2 : Les difficultés de recrutement

Répartition des employeurs de la main d'œuvre agricole ayant connu des difficultés de recrutement en 2018 par département de la région BFC



Source : Enquête GPES FNSEA novembre 2019

1^{ère} source de difficultés de recrutement par département

21	Pénurie candidats	63%
25	Pénurie candidats	50%
39	Pénurie candidats	65%
58	Pénurie candidats	89%
70	Pénurie candidats	44%
71	Pénurie candidats	72%
89	Pénurie candidats	78%
90	Pénurie candidats	100%



I-2 : Les difficultés de recrutement

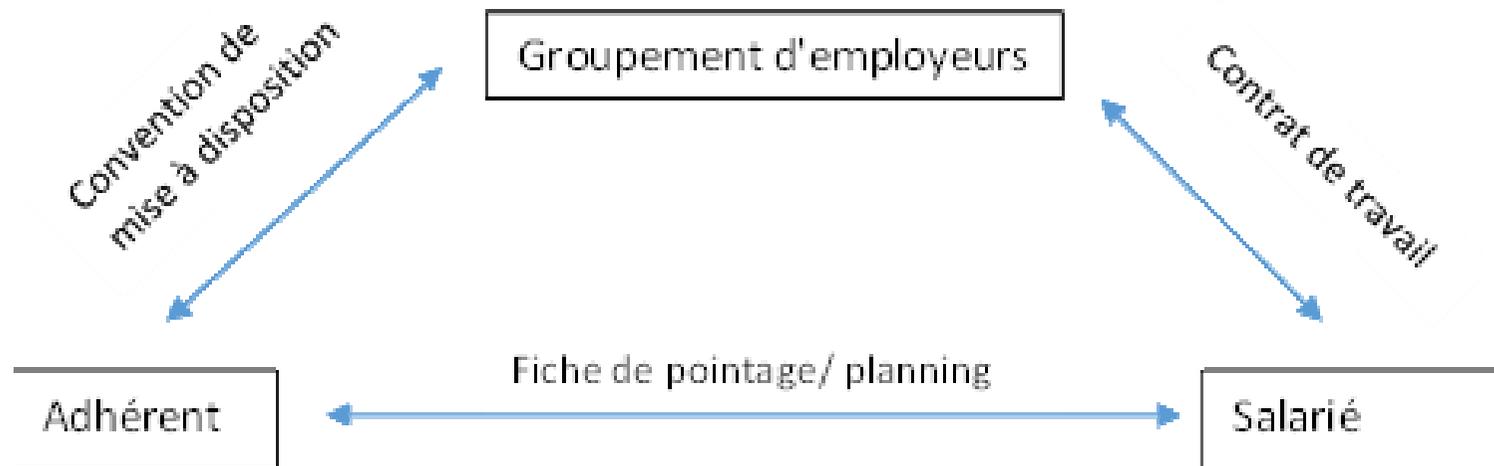
- ▶ La conséquence majeure des difficultés de recrutement
= surcharge de travail
- ▶ Une solution pour pallier leurs difficultés de recrutement
= recours à la prestation de services

Source : Enquête GPES FNSEA novembre 2019



I-3 : Le groupement d'employeurs : une autre forme de salariat

- ▶ Groupement d'employeurs : une relation tripartite

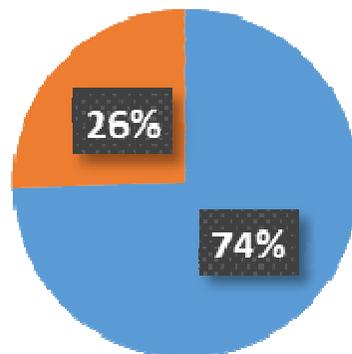


I-3 : Le groupement d'employeurs : une autre forme de salariat

- ▶ Les groupements d'employeurs : des acteurs majeurs du salariat agricole français

Groupement d'employeurs en France

source: site institutionnel FNAGEAR



■ Agricoles et ruraux

■ Autres secteurs

I-3 : Le groupement d'employeurs : une autre forme de salariat

- ▶ Exemple de deux groupements d'employeurs nivernais :

GED
A
G
R
I
R
U
R
A
L
58



GED
Agri'rural



service
de remplacement
S'engager - consolider - cultiver

Le Service de
remplacement
Nièvre

	Adhérents	CDI	CDD	Nb heures	ETP
SR NIEVRE	395	4	73	21 215	13
GED Agri Rural	23	20	11 dont 1 apprenti	24 592	15

Source interne



PARTIE II : LE CADRE LEGAL DU TRAVAIL D'UN SALARIE ASSISTANT L'EXPLOITANT



II-1 : Le temps de travail

	Régime de droit commun	Forfait heures		Forfait jour
Bénéficiaires	Tous les salariés	Les salariés autonomes		Salariés cadres
Durée du travail et maximum autorisé	Base: 35 heures hebdo. Max : 48h hebdo jusqu'à 66h avec dérogation.	Forfait annuel Base : 1607 heures annuelles Max: 1940 heures annuelles	Forfait hebdo ou mensuel Base : 35 heures hebdo ou 151,67h mensuelles Max: 48h hebdo jusqu'à 66h avec dérogation.	Base : 218 jours Max: 235 jours
Majoration du travail supplémentaire	Entre 36 et 39h hebdo. : majoration 25% ou RC Au-delà de 39h jusqu'à 43h hebdo: majoration 25% Au-delà de 43h : majoration 50%	En fin de période, calcul de la durée moyenne hebdo. et application des majorations du droit commun		Majoration de 25% des jours effectués au-delà des 218 jours.



II-2 : Le partage de la responsabilité entre l'exploitant et son salarié

- ▶ La délégation de pouvoirs est un outil juridique difficile à mettre en œuvre sans assistance d'un professionnel de droit
- ▶ Une fois que la délégation est mise en place, le dirigeant doit gérer la délégation : ne pas s'immiscer dans les pouvoirs délégués, veiller à ce que le salarié ait les outils nécessaires à l'exercice de ses pouvoirs, faire suivre la délégation en cas de changement de salarié, etc.



II-2 : Le partage de la responsabilité entre l'exploitant et son salarié

Limites de la délégation de pouvoirs valable :

- ▶ Art. L4741-7 du code du travail : « L'employeur est **civilement responsable** des condamnations prononcées contre ses directeurs, gérants ou délégataires. »
- ▶ Art. L1331-2 du code du travail : « **Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.** »



Je remplace mon associé par un salarié ?

D'un point de vue strictement économique ...



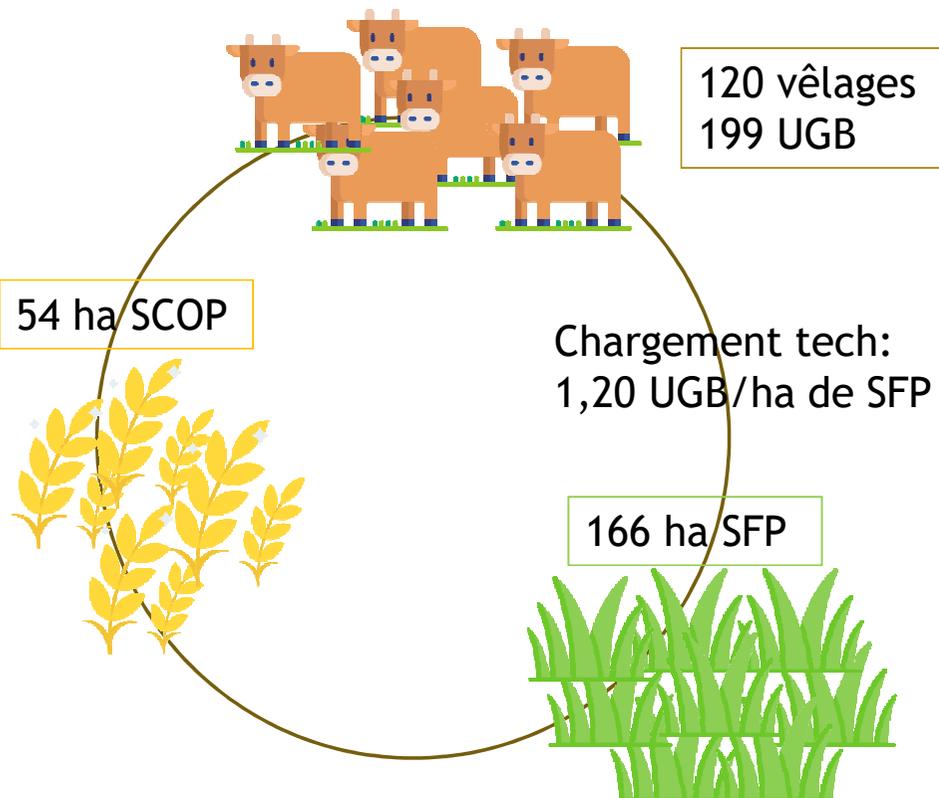
Prendre un salarié est ce une solution ?

Hypothèses retenues pour la simulation

- ▶ A partir de l'étude de 3 cas (3 GAEC) issus de nos références (Inosys - réseau d'élevage), avec 2 associés exploitants en zone soumise à contraintes. Les résultats étant assez similaires : 1 seul cas sera présenté
- ▶ Mesure des incidences économiques relatives à une perte de transparence économique (aide dé耦plée, ABA, ICHN) et à la modification de la charge MSA
- ▶ Estimation de la main d'œuvre :
 - ▶ Temps estimé pour un chef d'exploitation : 50 à 60 h/semaine
 - ▶ Temps estimé pour un salarié : 35 à 40 h/semaine pour une base de rémunération annuelle de 30 000 €
 - ▶ On retiendra pour le remplacement d'un chef d'exploitation : 1,3 temps plein salarié

Prendre un salarié est ce une solution ?

CAS retenu : GAEC - 2 associés à 50/50 sur 220 ha - vente de broutards et femelles finies



Prendre un salarié est ce une solution ?

	Situation actuelle	Après départ 1 associé	Ecart
Produits			
Produits animaux (hors (ABA)	150 425	150 425	0
Produits cultures	56 021	56 021	0
Aides découplées	44 849	42 301	-2 548
ICHN	16 378	8 189	-8 189
ABA	19 017	15 531	-3 486
Total	286 690	272 467	-14 223
Charges			
Charges opérationnelles	89 433	89 433	0
Charges de structure (hors salaires et charges sociales exploitant)	83 300	83 300	0
MSA exploitant	14 000	2 800	-11 200
Total	186 733	175 533	-11 200
EBE avant salaires	99 957	96 934	-3 023
Salaire chargé		39 000	39 000
EBE avt salaire/PB	35%	36%	
EBE après salaires	99 957	57 934	-42 023
	35%	21%	
Annuités actuelles	48 737	48 337	
Revenu disponible	51 220	9 597	-41 623
Prélèvement de la rémunération des associés	35 000	17 500	17 500
	16 220	-7 903	-24 123
Annuité de reprise du capital	?	?	

Prendre un salarié est ce une solution ?

- ▶ On retiendra :
 - ▶ Baisse du produit mais diminution de la charge MSA :
 - ▶ Impact sur les aides compensé, soit quasi maintien de l'EBE avant salaire
 - ▶ La charge salariale impacte très fortement l'EBE :
 - ▶ le coût de la main d'œuvre salariale est plus élevé que la rémunération d'un associé
- ▶ Le revenu disponible devient insuffisant pour rémunérer le travail de l'exploitant et rembourser les annuités de reprise du capital de l'associé sortant
- ▶ Le compte courant créditeur de l'associé sortant peut venir se rajouter aux éléments précédents

Mais tout n'est pas économique

- ▶ Partage des responsabilités (financière, orientation et stratégie de gestion, organisation du travail, contacts avec les partenaires)
- ▶ Répartition du travail administratif
- ▶ Disponibilité en terme de temps (horaire, astreinte, jours) et cadre légale du code du travail
- ▶ Sécurité au travail encadrée pour l'accueil d'un salarié
- ▶ Positionnement différent en cas d'accident ou maladie
- ▶ ...

Remplace t on facilement un associé par un autre associé ?

- ▶ Sur les 29 installations aidées, une seule structure a accueilli un associé tiers. La tendance est la même au niveau du département.
- ▶ Miser sur le remplacement familial semble donc être la tendance naturelle... Et si cela n'est pas possible ?
- ▶ Comment les accueillir ?



Mon associé s'en va ... un avenir à réinventer ?

Bilan installations 2021 (CA 58 - DDT 58)



Focus sur les installations en sociétés (CA 58 - DDT 58)



Des solutions ?



Je remplace mon associé
par un salarié ?



Je remplace mon **associé** par un
associé tiers ?

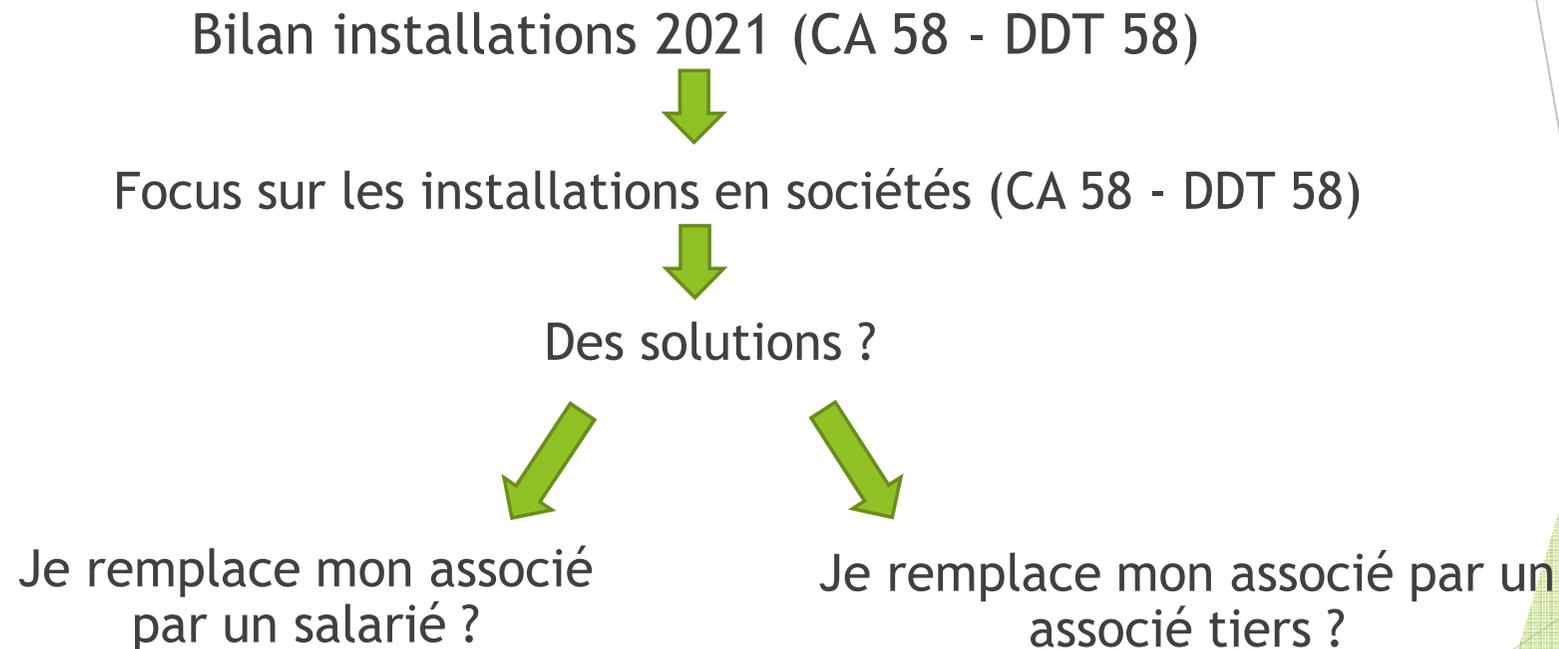
Conclusion (*Roger GOUDIARD*)

Je remplace mon associé par mon associé tiers ?

Intervention GAEC & SOCIÉTÉ



Mon associé s'en va ... un avenir à réinventer ?



Conclusion (Roger GOUDIARD)



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Merci de votre Attention !

